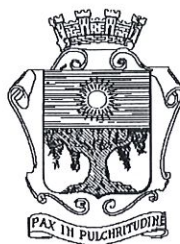


AR PREFECTURE

006-210600110-20180704-02-DE
Reçu le 16/07/2018



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 02 – INVENTAIRE BUDGET OFFICE DE TOURISME : REGULARISATION

Séance Publique Ordinaire du 04 JUILLET 2018
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Claude CALIMAR, M. Bernard MACCARIO, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Christian HUGUET, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, M. Philippe RASTOLDO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à M. Claude CALIMAR, Jean-Elie PUCCI à M. André RIOLI, Mme Sophie REID à Mme Marie-José LASRY, M. Bernard MAILLE à M. Stéphane EMSELLEM, Mme Cécile GARBATINI à Mme Aimée GARZIGLIA,

QUORUM : 14

PRESENTS : 21

VOTANTS : 26

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 26 juin 2018

AR PREFECTURE

006-210600110-20180704-02-DE
Reçu le 16/07/2018

VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2018



II - INVENTAIRE BUDGET OFFICE DE TOURISME : REGULARISATION

Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

Afin de mettre en concordance l'inventaire de l'Office de Tourisme de Beaulieu sur-mer avec celui de la Trésorerie, il y a lieu de procéder à la régularisation de certaines opérations.

En effet, lors des opérations d'amortissement de 2013, le titre de 176,91 € pour l'achat d'une calculatrice a été imputé au compte 28188 et pris en charge par la Trésorerie au compte 2811.

Cette écriture a entraîné un suramortissement à l'imputation 2811, et un sous-amortissement à l'imputation 28188.

Il convient donc aujourd'hui d'autoriser la Trésorerie à utiliser le compte 1068 pour régulariser ces opérations.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

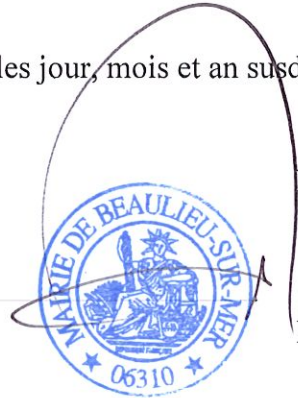
A L'UNANIMITE,

- Adopte la proposition de son rapporteur.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



COM
Roger ROUX